

Alexandre  
DumasDuc  
d'OrléansRéférences  
Culinaires**Adresse actuelle**

33 rue du Général Mangin

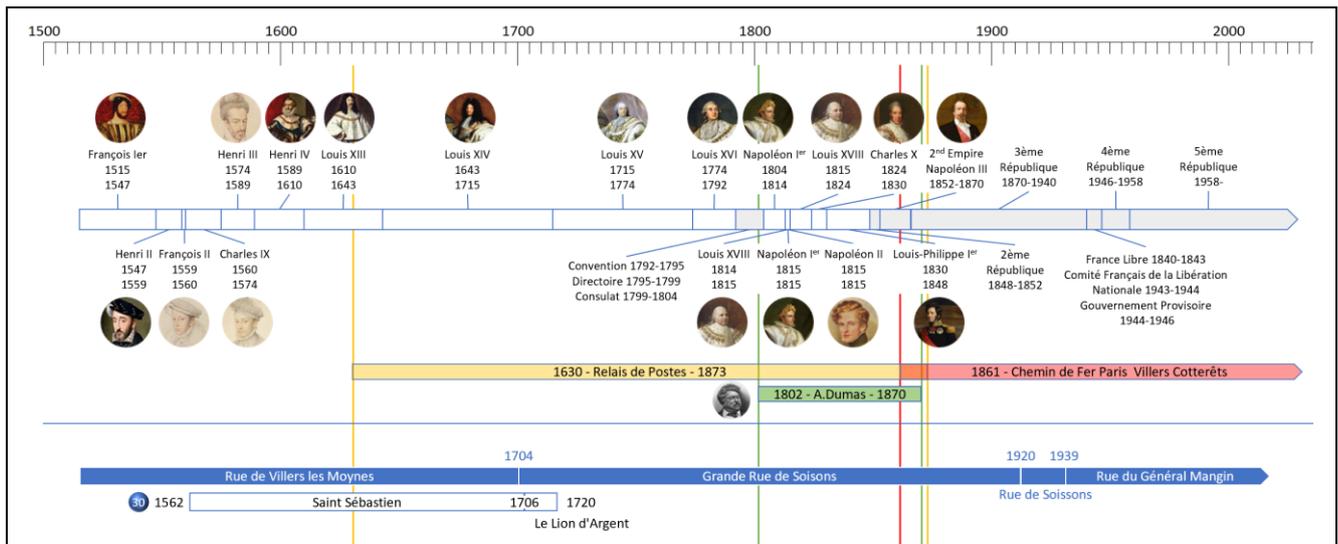
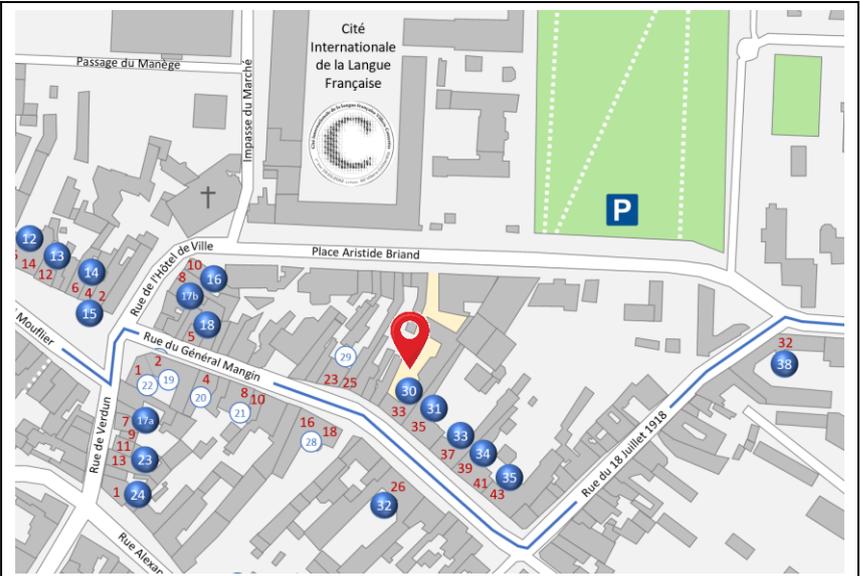
**Usage actuel**

Ecole Maternelle Alexandre Dumas

**Localisation historique**

... L'hôtellerie du Lion-d'Argent, ou plutôt de Saint-Sébastien, n'était séparée du Petit-Cerf que par deux ou trois maisons...

... une maison sise rue de Villers-les-Moynes, où pend pour enseigne Saint-Sébastien...



Du vivant d'Alexandre Dumas

Du temps des Relais de Postes

Du temps du chemin de fer  
Paris – Villers Cotterêts**De Charles IX à Louis XV :**

- De 1562 à 1720 l'hôtellerie a appartenu aux familles Martin-Vinzens d'Escalar, Berthemest, Perrinet-Bouillye, Beaumont, Gantier.

- En 1720 fin de l'hôtellerie au profit de l'extension du collège  
- A partir de 1906 c'est une Institution libre de garçons (propriétaire Ville de Villers Cotterêts).

... *Ce fut le seul établissement scolaire fréquenté par Alexandre Dumas. C'est là que le futur auteur des Trois Mousquetaires eut son premier combat singulier (un duel à coups de poings avec Bligny), combat duquel il sortit, l'honneur satisfait et l'œil au beurre noir. Ajoutons que son adversaire ne s'en tira pas à meilleur compte.*

...On sait qu'en 1696, Nicolas Lefranc « conseiller du roy, notaire honoraire en son Chastelet de Paris », dota Villers-Cotterêts de vingt-neuf arpents de terre et d'une maison « sise rue de Nouë, près la Porte (et non la poste comme l'indiquent certaines archives de la ville) pour parvenir « à l'establissement des nouvelles escolles et d'une classe pour l'étude de la lanque latine ». Or, la maison de la rue de Nouë ayant été reconnue trop éloignée du centre du bourg, « l'assemblée de la plus grande et sayne partye des habitans de Villiers-Costrest » décida de rapprocher « les dictes escolles du centre dudict bourg» au moyen d'un échange qui eut lieu dans la même année (1696), et huit ans après, seulement, les « escolliers de la classe de latinité ou collège » vinrent s'installer, officiellement, avec leurs « maistres rue de Villers-les Moynes, dans la partie des bâtiments dépendant de l'hostellerye de Saint-Sébastien. Cette partie de bâtiments devait appartenir précédemment à Philippe Gantier « de l'Ange ».

Nonobstant ce voisinage particulier, l'hostellerye de Saint-Sébastien continua son petit train-train commercial cependant réduit. Une porte pour les « allants et venants de pied » fut percée sur la rue Villers-les-Moynes « du costé des Quatre-Fils-Esmond »; quant la grand'porte, qui existe encore, elle resta commune aux « voitures, charrettes, chevaux et harnois, ainsy qu'au maistre, aux élèves et aux gens de la domesticité du collège, comme à toutes aultres personnes y ayant besoin »...



33 Rue du Général Mangin

(1) Ernest ROCH, Clerc de Notaire et secrétaire de la Société Historique Régionale de Villers-Cotterêts, donne lecture le 11 février 1906, d'un mémoire dont il est l'auteur : les Hôtelleries Cotteréziennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sur la base duquel nous avons conçu ce document.